

Définir le succès de la REDD+ : Atelier pour les experts sur les systèmes de renseignements sur les garanties et la participation du secteur privé

Nairobi (Kenya), 2 et 3 avril 2012

La REDD+¹ est un sujet hautement technique qui évolue très rapidement. Elle recèle d'importantes promesses de production de multiples avantages dans les domaines de l'atténuation et du développement durable. Cependant, son évolution future dans le cadre du régime climatique international est incertaine. Le succès de l'avancée de la REDD+ dépendra, au fond, de la détermination et de l'analyse des leçons retenues, des apports à la pensée novatrice et de la recherche permanente de l'amélioration des processus. Au sein des négociations sur les changements climatiques, il faut examiner plus avant deux éléments essentiels du succès : (1) l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de renseignements sur les garanties (SRG) de la REDD+ et (2) faciliter une participation efficace du secteur privé dans la chaîne de valeur de la REDD+.

Pour examiner ces deux éléments essentiels du succès, une réunion d'experts de la REDD+ a eu lieu à Nairobi (Kenya) en avril 2012 dans le cadre du projet intitulé Renforcer les capacités de politique en matière de REDD+ à l'intention des négociateurs et des gestionnaires des terres des pays en développement². L'Institut international du développement durable (IISD) et le Partenariat ASB dans les marges des forêts tropicales au Centre mondial d'agroforesterie (ASB-ICRAF) ont dispensé l'atelier avec l'appui du gouvernement de la Norvège. Dix-huit experts venant du milieu gouvernemental, du secteur privé et de la société civile de 18 pays ont mis en commun les informations et les leçons retenues. Les principaux messages issus de l'atelier destinés aux négociateurs étaient les suivants.

- **Les SRG de la REDD+ n'exigent pas nécessairement des mécanismes, méthodologies ou indicateurs nouveaux puisque l'on peut se fonder sur des architectures existantes et les développer.** Ces possibilités incluent des méthodes et des processus pour rendre compte des obligations et fournir des renseignements en vertu des conventions et accords internationaux, de la législation nationale, des accords bilatéraux et multilatéraux ainsi que des initiatives pilotes dans le domaine de la REDD+.
- **La participation et le financement du secteur privé sont essentiels au succès de la REDD+.** La participation du secteur privé peut aider à combler l'écart financier entre le financement fourni par le secteur public et les besoins des pays en développement, et réaliser des apports cruciaux pour les initiatives en matière de REDD+ en fournissant le savoir-faire technique. L'accroissement de la participation du secteur privé dans la REDD+ repose sur la clarté et la certitude des politiques.

¹ Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et conservation, gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement.

² http://www.iisd.org/climate/land_use/redd/

Les autres principaux messages énumérés ci-dessous sont un résumé des idées et opinions communément exprimées lors de la réunion.

1.1 Systèmes de renseignements sur les garanties (SRG)

Progrès des négociations internationale

- Pour personnaliser et concevoir de nouveaux éléments des SRG de la REDD+, les approches devraient être souples, axées sur le pays concerné, respectueuses de la souveraineté nationale et sensibles à la situation nationale.
- L'assistance issue des pourparlers de Durban est très vaste et générale en ce qui concerne les systèmes pour fournir des renseignements sur la façon dont les garanties pour les activités de REDD+ sont abordées et respectées. Il faut de plus amples renseignements au sujet du seuil d'acceptabilité pour la conception, la mise en œuvre et les rapports au moyen des SRG de la REDD+. Une assistance, des modèles ou des listes de vérification pour les rapports pourraient aider à clarifier les choses.
- L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique pourrait envisager de donner un atelier technique sur l'élaboration des systèmes pour fournir les renseignements sur la façon dont les garanties liées à la REDD+ sont abordées et respectées.

Mettre en œuvre les SRG de la REDD+ au niveau national

- Pour élaborer des SRG de la REDD+ qui soient solides et fournissent régulièrement des renseignements accessibles il faut s'assurer que les coûts de transaction demeurent peu élevés. Il faut déterminer le coût minimal de la mise en œuvre des SRG ainsi qu'un financement novateur pour l'élaboration des rapports sur les SRG.
- Un inventaire en ligne et un centre d'échange de renseignements connexes aux garanties, avec la capacité de téléchargement de renseignements dans les deux sens pourrait être des outils efficaces pour rendre compte et disséminer les renseignements sur les garanties.
- On trouve les suivants parmi les outils et architectures existants qui peuvent être utiles pour mettre en œuvre les SRG de la REDD+. Comptes rendus en vertu de la Convention sur la diversité biologique, registre de la biodiversité formulé par le gouvernement des Philippines, système d'information pour la gestion forestière du Vietnam (Forest Management Information System), feuille de route environnementale et sociale de Madagascar (Environmental and Social Dashboard) et approche participative de la gestion forestière de l'Éthiopie (Participatory Forest Management).
- Les pays ont besoin de soutien et de forums pour la mise en commun des renseignements sur le recensement pour déterminer les systèmes et mécanismes existants qui peuvent être utilisés aux fins des SRG de la REDD+. Le renforcement des capacités et le financement sont des éléments essentiels pour garantir l'efficacité et la durabilité des SRG de la REDD+.

1.2 Participation du secteur privé

Conditions permettant au secteur privé de jouer un rôle efficace dans la REDD+

- La clarté et la certitude des politiques sont des éléments déterminants essentiels de la participation du secteur privé à la REDD+. Ainsi, la clarification des droits de possession et d'échange des crédits de carbone est une condition préalable nécessaire à une participation efficace du secteur privé à la REDD+.
- La diligence au niveau du processus d'investissement, des arrangements clairs de partage des avantages, des arrangements appropriés pour le règlement des différends et un certain niveau d'assurance dans les accords contractuels sont essentiels pour améliorer les investissements du secteur privé dans la REDD+.
- L'option de politique la plus prometteuse à l'égard de la participation du secteur privé et de la mobilisation des ressources semble être celle de l'approche emboîtée. Il faut des niveaux de références nationaux pour harmoniser les inscriptions au crédit et la comptabilité à l'égard des niveaux de référence de la REDD+ pour les projets et au niveau infranational. Le taux de succès serait accru par le renforcement des capacités à tous les niveaux décisionnels.

Déterminer les motivations et les points d'entrée

- La participation du secteur privé à la REDD+ est motivée autant par les « avantages pour la réputation » des investissements dans la REDD+ et des activités liées à la responsabilité sociale que par les avantages pécuniaires.
- Il faut de plus amples renseignements pour déterminer l'ampleur de la participation actuelle du secteur privé aux initiatives de REDD+ et pour comprendre les apports des producteurs, investisseurs, courtiers, consultants et acheteurs finaux dans la chaîne de valeur de la REDD+.
- Le secteur privé doit participer au sein du milieu international des politiques publiques pour élaborer un cadre que les partenariats entre des participants du secteur public et du secteur privé pourront utiliser aux fins de la REDD+.

1.3 Priorité pour le suivi

- Il faut une évaluation systématique de l'applicabilité et de l'utilité des outils et des méthodes tout au long de la chaîne de valeur de la REDD+. Des outils et documents d'orientation sont disponibles pour soutenir la mise en œuvre de la REDD+, cependant, une assistance est nécessaire pour déterminer les outils et lignes directrices qui sont des approches à chacune des étapes de la chaîne de valeur.
- Il faut renforcer les capacités et la recherche dans les domaines de la MRV, des garanties, des systèmes de partage des avantages, des approches emboîtées de la REDD+ et de la participation du secteur privé.
- Il existe un besoin et une volonté de poursuivre le dialogue pour aborder les préoccupations et besoins divers des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.

Publié par l'Institut international du développement durable

l'Institut international du développement durable

Siège de l'IISD

161 avenue Portage est, 6^{ème} étage, Winnipeg, Manitoba, Canada R3B 0Y4

Tél: +1 (204) 958-7700 | Fax: +1 (204) 958-7710 | www.iisd.org

À propos de l'IISD

L'Institut international du développement durable (IISD) contribue au développement durable en formulant des recommandations sur les politiques concernant le commerce et les investissements internationaux, la politique économique, les changements climatiques et l'énergie, la gestion du capital naturel et social ainsi que le rôle habilitant des technologies de l'information dans ces domaines. Nous rendons compte des négociations internationales et partageons le savoir que nous avons acquis lors de projets collaboratifs. Cela se traduit par une recherche plus rigoureuse, un développement des capacités dans les pays en développement, des réseaux de meilleure qualité entre le Nord et le Sud ainsi que de meilleures connexions mondiales entre les chercheurs, praticiens, citoyens et décideurs.

L'IISD a pour vision un mieux-vivre durable pour tous, et pour mission d'assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation. L'IISD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501(c)(3) de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis. Il bénéficie de subventions de fonctionnement de base du gouvernement du Canada, qui lui sont versées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), ainsi que du gouvernement du Manitoba. Des fonds de projets lui sont également accordés par différents gouvernements, au Canada comme à l'étranger, des organismes des Nations Unies, des fondations et des entreprises privées.